

La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) au Bénin

La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est présente au Bénin depuis 1993. Le Bureau de la FES à Cotonou est responsable de la coordination des activités de la FES au Bénin, au Togo et au niveau régional. Au Bénin, les programmes de la FES visent à accompagner les efforts des partenaires étatiques et non-étatiques dans :

- le renforcement des capacités des parlementaires ;
- la consolidation de la liberté d'expression et le renforcement des capacités des médias pour la conduite d'investigations indépendantes ;
- le renforcement des capacités des organisations de la société civile notamment sur les thématiques politiques, économiques et sociales ;
- l'émergence et la consolidation d'une culture syndicale responsable qui assure la défense des intérêts des travailleurs ;
- la promotion du jeune leadership au sein des médias, des organisations de la société civile, des syndicats et des partis politiques.

Le Bureau de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) au Bénin est actuellement dirigé par Dr Hans Joachim PREUSS qui agit en qualité de Représentant Résident.

AGENDA DE LA DÉMOCRATIE 2019

AGENDA de la Démocratie 2019

AGENDA
de la Démocratie

2019

Friedrich-Ebert-Stiftung
Bureau Cotonou
Rue Amelco – Les Cocotiers
08 BP 0620 Tri Postal
Cotonou, Bénin

Responsable :
Dr Hans Joachim PREUSS
Représentant Résident

Contacts :
Téléphone : +229 67 67 04 65
Email : info@fes-benin.org
Internet : <http://www.fes-benin.org>

AVANT - PROPOS

Comme la démocratie béninoise qui a atteint le quart de siècle révolu, la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), Bureau de Cotonou, a 25 ans. L'année 2018 marque en effet les 25 ans d'activité de la Fondation Friedrich Ebert au Bénin. Vingt-cinq (25) ans au fil desquels elle a modestement accompagné la marche démocratique du Bénin. C'est donc à juste titre que la présente édition spéciale de l'agenda de la FES est intitulée « **25 ans au service de la démocratie béninoise** ».

Mais qu'avons-nous fait pour promouvoir la démocratie aux côtés des autres acteurs au lendemain de la Conférence nationale de février 1990 ? C'est à cette interrogation que répond l'agenda à travers le rappel des importantes interventions de la Fondation aux côtés de divers acteurs de la vie démocratique du Bénin.

Qu'il s'agisse des acteurs politiques, de ceux de la société civile, des syndicats, ou des jeunes sans oublier les médias, les bénéficiaires des actions de la FES-Bénin sont multiformes.

Les noces d'argent de la FES au Bénin coïncident avec un tournant dans la vie politique et économique du Bénin. En effet, depuis le 6 avril 2016, le quatrième Président de l'ère démocratique du Bénin, M. Patrice TALON, imprime à l'ensemble des secteurs, des réformes politiques et institutionnelles destinées selon son programme d'action à « consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance ».

Si la réforme de la Constitution n'a pas connu de succès, celles relatives au système électoral, au système partisan, et aux lois sociales ont déjà abouti à l'adoption de plusieurs nouvelles lois comme le nouveau code électoral, la nouvelle charte des partis politiques ou la nouvelle loi sur les conditions d'exercice du droit de grève.

La FES se réjouit d'avoir contribué à éclairer l'opinion sur ces différentes réformes. Nous avons par nos «Soirées politiques» organisé le débat démocratique sur ces réformes majeures qui engagent la vie de la Nation béninoise.

L'année 2019 sera l'occasion d'éprouver, lors des élections législatives, les nouvelles lois régissant la vie et la compétition politiques au Bénin. La FES, comme à chaque fois, jouera sa partition à travers ses actions de facilitation d'un processus électoral transparent, crédible et pacifique.

Pour le quart de siècle à venir, la FES continuera d'être un partenaire crédible au service de la démocratie béninoise avec l'espoir que les différents acteurs actuels et futurs, feront montre d'une grande conviction démocratique pour rester conformes à l'idéal consensuel établi depuis bientôt 29 ans par la Conférence nationale béninoise. C'est avec cet espoir d'heureuses perspectives pour la démocratie béninoise et son partenaire, la FES, que je vous souhaite une bonne lecture de cet agenda de l'année 2019 et mes meilleurs vœux.

Dr Hans Joachim PREUSS

COMMÉMORATION DES 25 ANS DE LA FES



Réfléchir - Agir - Participer

L'objectif à l'arrière-plan des activités à caractère international de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est de promouvoir la démocratie et le développement, de contribuer à la paix et à la sécurité et de veiller à ce que la mondialisation soit socialement équitable. A travers ses projets dans plus de cent pays, la FES contribue à la mise en place et au renforcement des institutions publiques et de la société civile. La promotion de la démocratie et de la justice sociale, du développement économique et social, des libertés syndicales, et le plaidoyer en faveur des droits de l'homme et de l'égalité des sexes sont au cœur de son action.

En Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, la FES dispose de sept bureaux respectivement basés au Bénin, au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, au Ghana, au Mali, au Nigeria et au Sénégal. La FES appuie les efforts régionaux de coopération en matière de sécurité, de durabilité écologique et de progrès social. A travers son réseau mondial de bureaux et de partenaires, la FES organise des débats et des discussions sur les problèmes et les défis environnementaux actuels. Au nombre de ses partenaires, on peut citer les partis politiques, les syndicats, les Organisations Non Gouvernementales, les groupes de réflexion, les universités et les institutions étatiques.

Pour qu'une démocratie fonctionne harmonieusement, il faut une sphère publique éclairée, et des concepts politiques durables. A travers l'analyse des questions et défis stratégiques, la FES aide à baliser le terrain pour des discussions publiques en Allemagne et partout dans le monde. La FES donne aussi des conseils aux politiciens et aux syndicats dans leurs efforts visant à trouver des solutions politiques viables. Dans ce cadre, les idéaux et les valeurs de la social-démocratie que sont la liberté, la justice et la solidarité demeurent sa préoccupation première.

A travers les discussions avec les experts, les ateliers et les conférences aux niveaux national, régional, continental et mondial, la FES rassemble des personnalités clés du monde politique, syndical, académique, des affaires et de la société civile en vue de promouvoir une discussion approfondie sur les questions politiques contemporaines. Les consultations politiques de la FES, son rôle d'interface entre le monde universitaire et celui de la pratique politique permettent aux acteurs politiques de prendre des décisions fiables.

Friedrich Ebert



Friedrich Ebert est l'un des plus importants leaders historiques du Parti Social Démocrate allemand (SPD) et Président de la République de Weimar entre 1919 et 1925.

Né le 04 février 1871, ce fils de tailleur de Heidelberg fait ses études élémentaires puis devient apprenti bourelier. Durant son année de compagnonnage en 1899, il entre au SPD et milite dans l'organisation syndicale des boureliers. Il s'installe en 1891 à Brême, où il pratique d'abord son métier avant de devenir

hôtelier. En 1893, il est embauché comme rédacteur au quotidien «Bremer Bürger-Zeitung», qui est l'organe local du SPD. Moins d'un an plus tard, il est élu secrétaire du parti. De surcroît, il assume la présidence du syndicat des boureliers brémois et il est investi d'un mandat au parlement du Land.

En 1905, Friedrich Ebert déménage pour Berlin où il est élu à la direction nationale du SPD. Agé de 34 ans, il en est le plus jeune membre et est chargé des questions organisationnelles. En 1912, Ebert entre au Reichstag. Le SPD fête alors son plus grand succès électoral et devient le plus grand groupe parlementaire. Durant la première guerre mondiale, Ebert, Président du SPD depuis 1913, tente en vain de maintenir la cohésion au sein de son parti, alors que l'octroi de crédits de guerre provoque des dissensions importantes avec les ailes radicales.

Après l'abolition de la monarchie, Ebert assume brièvement la fonction de Chancelier impérial durant la révolution de novembre 1918. Il parvient à faire obstacle à la mise en place d'un système de conseil sur le modèle soviétique et impose l'élection d'une assemblée nationale démocratique. Il se prononce ainsi clairement pour le parlementarisme en dépit des résistances internes au sein du SPD et soutient un ordre social pluraliste et libéral.

Président de la République, Friedrich Ebert doit gérer un certain nombre de crises à partir de 1919. Des coalitions gouvernementales éclatent, la situation économique est tendue et des meurtres politiques empoisonnent l'atmosphère. Afin de protéger la constitution parlementaire de l'État, Ebert prend également des décisions impopulaires et est même la cible d'une campagne de calomnie. Son intime et intacte conviction est que «la démocratie a besoin de démocrates».

Janvier

2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1 <i>Nouvel An</i>	2	3	4	5	6
7	8	9	10 <i>Fête des religions traditionnelles</i>	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Mars

2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8 <i>Journée Internationale de la Femme</i>	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
Lundi de Pâques						Pâques
29	30					

Mai

2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1 <i>Fête du Travail</i>	2	3 <i>Journée Mondiale de Liberté de Presse</i>	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30 <i>Jour de l'Ascension</i>	31		

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
Journée Nationale de l'Arbre						
3	4	5	6	7	8	9
		Aïd el-Fitr (Ramadan)				Pentecôte
10	11	12	13	14	15	16
Lundi de Pentecôte						
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1 Fête Nationale	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11 Aïd el-Kébir (Tabaski)
12	13	14	15 Jour de l'Assomption	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15 <i>Journée Internationale de la Démocratie</i>
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3 <i>Journée de la Réunifi- cation de l'Allemagne</i>	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1 <i>Jour de la Toussaint</i>	2	3
4	5	6	7	8	9 <i>Mawlid (Maouloud)</i>	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre

2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10 <i>Journée des droits de l'homme</i>	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24 <i>Noël</i>	25	26	27	28	29
30	31					

«LA DÉMOCRATIE A BESOIN DES DÉMOCRATES» FRIEDRICH EBERT (1871-1925)

Cette pensée célèbre de Friedrich Ebert peut être considérée comme son héritage politique. Elle constitue en effet la vision, la philosophie qui fonde le travail de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES). La Friedrich-Ebert-Stiftung, fondée en 1925, est la plus ancienne fondation politique en Allemagne. Elle est une association d'intérêt public qui souscrit aux idéaux de la démocratie sociale. Elle porte le nom du premier président démocratiquement élu, Friedrich Ebert, dont elle entend poursuivre l'œuvre en faveur d'une politique de liberté, de solidarité et de justice sociale. La FES contribue au renforcement de la démocratie et au processus de développement à travers ses bureaux répartis dans divers pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est. Présente géographiquement dans six pays en Afrique de l'ouest la FES couvre une dizaine de pays à travers un réseau de partenaires représentatifs de toutes les couches de la société avec lesquelles elle apporte une modeste contribution à l'approfondissement de la démocratie et à la définition de stratégies de développement économique et social. Au Bénin la FES est présente depuis 1993.

Pourquoi la FES s'est-elle installée au Bénin ?

A la faveur de la Conférence des forces vives de la nation de février 1990, le Bénin s'est engagé dans un processus de démocratisation avec pour socle une constitution qui a réaffirmé les principes de liberté, de justice sociale et d'égalité qui par ricochet a créé des institutions de contre

pouvoir. C'est à bon droit que cette démocratie naissante ayant engendré une flopée d'initiatives politiquement intéressantes retienne l'attention d'une Fondation politique telle que la Friedrich-Ebert-Stiftung. Le multipartisme intégral, le pluralisme syndical et médiatique accompagnés d'une société civile engagée étaient les indices du nouveau contexte et ont contribué à la signature d'un accord de siège avec le Gouvernement béninois en mars 1993. La FES a mis un point d'honneur à l'accompagnement du processus démocratique à travers l'appui à des partenaires dynamiques tels que les medias, les syndicats, les organisations de femmes, la société civile en général, les partis politiques, le parlement, etc.

1993-2018 la FES : une structure en pleine mutation

La FES a matériellement ouvert le Bureau de Cotonou en juin 1995. Mais avant cette ouverture officielle, elle menait depuis 1992 diverses activités au Bénin sous la coordination des bureaux du Nigeria (en 1992) et de la Côte d'Ivoire (de 1993 à 1994).

L'installation au Bénin a pris corps dans un modeste local gracieusement mis à disposition par la coopération allemande (GIZ). Par la suite, la FES a intégré un autre cadre aménagé dans la zone du « Camp Guézo ». C'est seulement après qu'elle a intégré, au quartier « Les Cocotiers », des locaux plus spacieux et plus fonctionnels que ses activités ont pris de l'envergure. Progressivement, le personnel s'est élargi, passant de deux (2) à neuf (09) agents.

Par ailleurs, de 2003 à 2010, la FES-Bénin a été chargée de la coordination du projet régional pour l'accompagnement du processus de mise en œuvre de l'Accord de Cotonou. Elle a ainsi facilité la mise en réseau de diverses organisations

syndicales et de la société civile en vue de l'élaboration des stratégies pour le suivi de l'Accord de Cotonou et le suivi des négociations de l'Accord de partenariat économique (APE) entre la Cedeao et l'Union européenne.

A travers ce projet régional, la FES a accompagné ses partenaires à jouer un rôle actif dans l'influence du processus de conception et de mise en œuvre de la politique commerciale et de l'intégration régionale.

Depuis 2015, elle coordonne les activités du Togo et 2016 le bureau de Cotonou assure également la présence de l'Institution au Burkina Faso.

Parcours de la FES au Bénin : apporter une contribution de qualité au développement de la démocratie.

Tous les acquis énumérés ont permis d'accompagner avec efficacité des projets et programmes phares tout au long de la présence de la FES au Bénin. Les stratégies d'intervention de la FES-Bénin avec ses divers partenaires prennent plusieurs formes :

- conférences de presse, débats (soirées politiques) ;
- séminaires de formation, séminaires d'information ;
- ateliers et tables rondes au niveau national et régional ;
- programmes radiophoniques et représentations des groupes de théâtre ;
- renforcement des capacités des structures partenaires ;
- publications d'études économiques, sociales et politiques ;
- formation au leadership des jeunes ;

- consultations, études et recherches.

Les résultats espérés de ces interventions sont notamment :

- la consolidation de la démocratie ;
- l'émergence et la consolidation d'une culture syndicale responsable en phase avec les intérêts des travailleurs mais aussi avec les défis socio-économiques des temps modernes ;
- la promotion du leadership féminin dans les médias, les partis politiques, les organisations de la société civile, les syndicats et les entreprises ;
- la consolidation de la liberté d'expression et le renforcement des capacités des professionnels des médias ;
- l'implication des acteurs de la société civile et des syndicats comme médiateurs entre les populations et les décideurs politiques notamment sur les thématiques relatives à la mise en œuvre de l'Accord de partenariat entre les pays d'Afrique, des Caraïbes du Pacifique et l'Union Européenne (Cotonou 2000).

En 25 ans de présence au Bénin, la FES s'est illustrée auprès de ses cibles par des actions d'accompagnement du processus démocratique.

Aux acteurs politiques, la Fondation a souvent offert l'occasion d'exprimer leurs idées en toute liberté sur les questions d'intérêt public ; à côté des forces sociales (syndicats et société civile), la Fondation s'illustre comme un partenaire efficace pour la création de groupes de pression auprès des dirigeants et pour la cause des citoyens. Les jeunes et les médias ne sont pas en reste. Au profit des premiers, la Fondation a instauré

depuis 2014 un programme dénommé « Jeunes Leaders du Bénin », une école de formation au leadership politique et social. Les suivants bénéficient de l'appui de la Fondation Friedrich Ebert pour le renforcement de la liberté de la presse au Bénin à travers des formations au profit des acteurs des médias. Il est opportun d'insister sur quelques unes de ces actions-phares de la FES-Bénin.

1. Les soirées politiques

La démocratie ne se réduit pas à la seule tenue d'élections périodiques, mais elle implique surtout la participation active des citoyens et des groupes sociaux à des discussions et à la prise de décisions importantes. La démocratie, c'est la recherche d'une conciliation d'intérêts entre les différents groupes de la société, la protection des minorités ainsi que la recherche de solutions socialement équitables. Démocratie signifie également transparence, responsabilisation du peuple dans le processus de prise des décisions politiques. Démocratie signifie aussi débat public sur la gouvernance de la Cité. C'est en 2013 que les **Soirées politiques** ont été initiées.

Les **Soirées politiques** constituent « l'arbre à palabre » du débat public sur l'actualité socio-politique et économique au Bénin. Tenus en présence d'un public qui se mobilise toujours en grand nombre au fil des éditions, ces débats ont vu se confronter les idées des personnalités politiques (aussi bien proches du pouvoir que de l'opposition chaque fois) et ou de la société civile sur des sujets qui divisent parfois l'opinion au Bénin. C'est là que réside indubitablement le succès de cette initiative qui a le mérite d'ouvrir le débat sur des sujets de grande préoccupation afin d'éclairer les populations. D'une dizaine d'éditions depuis cinq ans, les **Soirées politiques** ont

porté sur des thèmes variés:

- *le code électoral voté en 2018 ;*
- *le droit de grève au Bénin dans le contexte de sa suppression à certaines corporations de la fonction publique en 2018 ;*
- *la révision constitutionnelle au Bénin, parlons-en mars 2017 ;*
- *« Projections de réformes après 2016 : orientations pour le système partisan au Bénin » ;*
- *les priorités de l'agenda présidentiel 2016-2021, février 2016 ;*
- *la démocratie à l'épreuve au Bénin: 100 jours sous Talon, Que retenir ? juillet 2016 ;*
- *conjuncture économique au Nigeria et implications de gouvernance pour le Bénin, décembre 2016 ;*
- *quel Parlement pour préserver les acquis démocratiques au Bénin ? février 2015 ;*
- *la pratique du dialogue social au Bénin, 2014 ;*
- *le régionalisme et la cohésion sociale au Bénin, 2014 ;*
- *regards croisés des acteurs politiques et de la société civile sur la LEPI, la Liste électorale permanente informatisée au moment du blocage de son actualisation, 2014 ;*
- *la gouvernance de la filière coton, 2013 ;*
- *le projet de révision de la Constitution introduite par le gouvernement de Boni YAYI, 2013.*

2. Jeunes Leaders du Bénin

« Jeunes Leaders du Bénin » (JLB) est le programme phare de la FES - Bénin depuis 2014. Conçu et mis en œuvre à la suite d'une étude qui a conclu au désintéressement des jeunes vis-à-vis de la gestion des affaires publiques et des autorités politiques, ce programme organisé en plusieurs sessions, constitue une école de formation des dirigeants du Bénin de demain.

Sélectionnés suite à un appel à candidatures national, les Jeunes Leaders du Bénin, reçoivent six mois durant une formation à plusieurs modules et thématiques : l'histoire politique du Bénin, la radioscopie de l'économie béninoise, le fonctionnement des institutions de la République, l'Etat et le citoyen, la sécurité dans la République, la problématique de l'emploi et de la formation et les techniques de développement personnel.

En cinq promotions (2014, 2015, 2016, 2017 et 2018), le programme JLB a contribué à propulser des jeunes engagés dont plusieurs figures se distinguent déjà par leur positionnement à la tête d'organisations ou mouvements politiques ou de la société civile.

3. Des publications

La démocratie se nourrit aussi de réflexions indépendantes sur différentes questions socio-économiques et politiques. La FES - Bénin produit et/ou aide à produire dans ce cadre des documents sur des questions variées touchant à la pratique démocratique du Bénin. Ainsi, elle réalise ses propres publications, commandite des études, ou finance des publications sur des questions relevant de ces centres d'intérêt tels que :

- « *moi, Président... Présidentielle 2016 : Texte intégral du débat du 2ème tour suivi des entretiens télévisés des cinq 1ers candidats du 1er tour* » (2016) ;
- « *étude sur le paysage syndical au Bénin* » (2015) ;
- « *étude sur le paysage syndical au Togo* » (2015) ;
- « *les élections présidentielles et la citoyenneté en Afrique : cas du Bénin, Réflexions sur le scrutin et le profil-type d'un président de la République dès 2016* » (2015) ;
- « *démocratie financière en Afrique occidentale francophone* » (2015) ;
- « *étude nationale sur les perceptions, les attitudes et la citoyenneté des jeunes vis-à-vis de l'action publique au Bénin* » (2014) ;
- « *annuaire des journalistes et organes de presse* » (2013) ;
- « *politiques industrielles en Afrique de l'Ouest* » (2013) ;
- « *les attributions originales de la cour constitutionnelle du Bénin* » (2013) ;
- « *la filière coton au Bénin* » (2013) ;
- « *recueil des textes fondamentaux de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication* » (2012) ;
- « *femmes et pouvoir politique au Bénin* » (2012) ;
- « *guide du journaliste économique* » (2011) ;
- « *lettres aux Présidentiables de 2011* » (2010) ;
- « *reflet Economique - Crises et Négociations Commerciales : Espoirs et défis pour l'Afrique de l'Ouest* » (2010) ;

- « *lettre Citoyenne N° 003* » (2009) ;
- « *la Dimension Genre dans la Conclusion et la Mise en Œuvre de l'Accord de Partenariat Economique* » (2009) ;
- « *l'Ethique et la Déontologie à l'Epreuve des Infractions de Presse : Savoir pour Prévenir* » (2009) ;
- « *Bénin, une démocratie prisonnière de la corruption* » (2008) ;
- « *femmes du Bénin au cœur de la dynamique du changement social : Le livre blanc* » (2009) ;
- « *les actes de la Conférence sur le fonctionnement des partis politiques au Bénin* » (2008) ;
- « *la convention collective applicable au personnel de la presse en République du Bénin* » (2008) ;
- « *l'accord de partenariat économique Acp-Ue : quel sort pour les femmes béninoises?* » (2007) ;
- « *lettre citoyenne* » (2007) ;
- « *Position des organisations syndicales béninoises sur l'Accord de partenariat économique entre l'Union européenne et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest* » (2007) ;
- « *femmes togolaises : aujourd'hui et demain ; livre blanc* » (2007) ;
- « *reflet économique : dans la dynamique des négociations de l'accord de partenariat économique en Afrique de l'ouest ; recueil d'information et d'analyse des journalistes économiques du Bénin sur l'intégration régionale et le commerce multilatéral en Afrique de l'ouest* » (2007) ;

- « *Recueil des documents de position : recueil des stratégies et positions développées par la Pascib et ses composantes dans le cadre de la participation des Osc aux processus de négociations commerciales, d'intégration régionale et de gouvernance économique* » (2007) ;
- « *rapport national sur l'état de la liberté de la presse au Bénin : novembre 2005 à juin (2007)* ;
- « *la réglementation du travail au Bénin : traité pratique de droit et relations de travail* » (2006) ;
- « *AcP-Ue, Cotonou au quotidien : informations et analyses sur le lancement des Accords de Partenariat Economique ACP-UE en Afrique de l'Ouest* » (2005) ;

La liste de ces publications distribuées gratuitement sous forme papier et électronique (sur le site web de la FES-Bénin) n'est pas exhaustive.

DEC/JAN

2018/19

« L'amour de la démocratie est celui de l'égalité. »

Montesquieu

31 Lundi	1 Mardi Nouvel An
2 Mercredi	3 Jeudi
4 Vendredi	5 Samedi
	6 Dimanche

JAN
2019

7 Lundi	8 Mardi
9 Mercredi	10 Jeudi <i>Fête des religions traditionnelles</i>
11 Vendredi	12 Samedi
	13 Dimanche

JAN
2019

14 Lundi	15 Mardi
16 Mercredi	17 Jeudi
18 Vendredi	19 Samedi
	20 Dimanche

JAN
2019

21 Lundi	22 Mardi
23 Mercredi	24 Jeudi
25 Vendredi	26 Samedi
	27 Dimanche

JAN/FEV

2019

« Personne n'est né bon citoyen ; aucune nation ne naît avec une démocratie. Les deux sont plutôt des processus qui continuent d'évoluer au cours d'une vie. »

Kofi Annan

28 Lundi	29 Mardi
30 Mercredi	31 Jeudi
1 Vendredi	2 Samedi
	3 Dimanche

LA DÉMOCRATIE BÉNINOISE A 28 ANS !

Depuis l'historique conférence nationale de février 1990, la République du Bénin a pris l'option d'une démocratie pluraliste dont la fondation principale est l'Etat de droit. Jadis enfant malade de l'Afrique, le Bénin est devenu pionnier du renouveau démocratique sur le continent africain. Cependant, après un quart de siècle fermé, nonobstant les prouesses réalisées, la démocratie béninoise poursuit toujours son raffermissement. Quel est l'état de la démocratie béninoise ? En d'autres termes, au-delà d'un bilan comptable, que retenir de ce parcours ?

La légitimité de ce questionnement est double. D'une part, à l'intérieur du Bénin, du citoyen lambda à l'universitaire en passant par l'élu politique et le cadre de l'administration, la sauvegarde des acquis démocratiques est devenue presque une religion. Ce fait suppose des avancés sociopolitiques notables dont les Béninois sont fiers. D'autre part, le printemps de la démocratie dont le Bénin a été le précurseur en Afrique qui, comme une flamme, avait embrasé tout le continent, est de plus en plus remis en cause. Dans cet esprit, la santé démocratique de l'Etat pionnier du mouvement peut être un référent.

Dans l'afro-baromètre de 2008, plus de 80% de Béninois affirment préférer la démocratie à toute autre forme de système de gouvernance. Aujourd'hui, cette tendance n'a pas changé. En terme d'expériences et de vécu, la période du renouveau démocratique a apporté stabilité politique et respect des droits fondamentaux au peuple béninois. La démocratie, ici ou ailleurs, est un processus. Par conséquent,

après 28 ans, il y a forcément des acquis à sauvegarder (I). Sans le perdre de vue, la consolidation de la démocratie conduit à d'énormes défis à relever (II).

I- Les acquis à sauvegarder

Avant de décliner les acquis à sauvegarder, célébrer, il convient d'abord de resituer la période du renouveau démocratique dans son contexte politique et historique. En effet, la vie sociopolitique du Bénin, avant la conférence nationale des forces vives de 1990, fut agitée par deux périodes retenues par les historiens. Il s'agit de la période du 1^{er} août 1960 au 26 octobre 1972. Elle a été la plus instable du pays. D'où le qualificatif d'enfant malade de l'Afrique attribué au Bénin. Du 26 octobre 1972 au février 1990, la période révolutionnaire au cours de laquelle le Bénin a écrit les pages les plus sombres de son histoire. La gabegie économique et les violations graves des droits fondamentaux de la personne humaine étaient ses marques.

Après ces deux périodes, comme pour conjurer le sort, le succès de la conférence nationale a ouvert de nouvelles perspectives au pays. *Une stabilité politique et institutionnelle est retrouvée, l'alternance démocratique par des élections libres est acceptée, l'armée est retournée dans les casernes, neutre et républicaine, la garantie constitutionnelle des libertés publiques et des droits fondamentaux est incontestable, la liberté d'expression est assurée par une presse libre et le contrôle citoyen de l'action publique est une réalité.* Ce sont là les quelques acquis notables qu'il faut célébrer et sauvegarder.

Il est évident que tous ces facteurs sont indispensables, déterminants, dans une démocratie qui se veut moderne.

Par conséquent, on ne saurait retenir de façon formelle un ordre de célébration de ces acquis. Toutefois, au regard des événements sociopolitiques qui ont marqué l'existence de l'Etat béninois, il y a des acquis qui ne souffrent d'aucune subjectivité.

Dans ce registre, c'est la neutralité de l'armée qui vient en tête. Ainsi, contrairement aux périodes ayant précédé le renouveau démocratique, où elle s'était fortement illustrée dans la conduite des affaires du pays, l'armée a définitivement rejoint les casernes. Mieux, elle se concentre sur sa mission de protection des institutions démocratiques et surtout sur la sécurité des biens et des personnes. C'est une armée républicaine qui fait la fierté de notre pays au-delà de ses frontières.

L'autre acquis incontestable qui mérite d'être relevé est la stabilité politique. Pour un pays connu pour ses « putschs » les plus spectaculaires et les agitations politiques aux relents ethniques, le Bénin vient de fermer un quart de siècle de stabilité politique. C'est inédit et mérite d'être souligné. Il s'agit, d'une part, de stabilité démocratique. Depuis 28 ans, le Bénin a adopté la démocratie comme système de gouvernance et la met en œuvre de façon ininterrompue. D'autre part, la stabilité démocratique est accompagnée d'une stabilité constitutionnelle. La constitution du 11 décembre 1990, produit de la conférence nationale et adoptée par référendum le 10 décembre 1990, résiste toujours aux assauts multiples des régimes politiques qui se succèdent. Elle demeure la doyenne de toutes les constitutions dans l'Afrique francophone. Sa révision n'est-elle pas devenue un défi pour la classe politique ?

Par ailleurs, dans une démocratie constitutionnelle, la stabilité politique s'accompagne toujours d'élections libres et

transparentes. Comme acquis, après 17 ans de monolithique politique sous la révolution marxiste-léniniste, le Bénin fait, avec plus de joies que de peines, l'expérience du pluralisme politique. La compétition démocratique est encadrée et conduite par un système électoral qui se professionnalise et se modernise. L'élaboration d'une liste électorale permanente informatisée fût une étape déterminante. Le Bénin dispose, comme acquis, d'un système électoral qui a rendu possible sa stabilité politique. Même si toutes les élections que nous avons organisées n'ont pas pu satisfaire toutes les exigences de transparence et de sincérité, elles ont eu le mérite d'avoir été libres.

Toutefois, à observer de près, l'alternance politique au Bénin avec une attention particulière dépasse le cadre protocolaire d'un bilan. Le Bénin, avec 28 ans de pratiques démocratiques, a organisé 19 élections (**un (01) référendum, six (06) présidentielles, sept (07) législatives, trois (03) communales et deux (02) locales**). Cependant, avec le manque de polarisation idéologique du paysage politique béninois, il serait difficile de parler véritablement d'alternance politique. En réalité les partis politiques s'inter-changent dans un jeu de chaise musicale. Ainsi les élections sont organisées mais on retrouve toujours les mêmes acteurs dans des rôles différents avec la constitution d'alliances politiques difficiles à orienter. Il n'y a pas de ligne de démarcation ferme entre la mouvance et l'opposition ; ce malgré l'adoption d'une loi sur le statut de l'opposition.

A l'instar des acquis politiques, la garantie constitutionnelle des droits et libertés fondamentales est l'une des caractéristiques substantielles de la démocratie béninoise. La Cour Constitutionnelle dans son rôle de gardienne du système démocratique a su accorder une place de choix au respect

des droits fondamentaux de la personne humaine ; c'est un acquis incontestable. La liberté d'expression indispensable au pluralisme démocratique est un droit constitutionnel. Elle est incarnée par une presse libre et indépendante qui assure également son rôle de quatrième pouvoir. Il faut y ajouter le contrôle citoyen de l'action publique à travers une société civile dynamique, très active, aguerrie et avertie sur les questions de gouvernance. Dans leur ensemble, ces acquis sont à préserver et consolider.

La démocratie étant un processus dynamique et évolutif, ses acquis ne sont jamais définitivement établis. Tout comme les racines de l'arbre, les acquis démocratiques énumérés sont importants pour la consolidation de la démocratie. Depuis l'historique conférence nationale béninoise, le pays a retrouvé une stabilité politique interne et un rayonnement démocratique sur le plan international. Cependant, pour la plupart des analystes et observateurs, il faut réformer, renforcer le système démocratique béninois. En effet, cet édifice présente des signes apparents d'un essoufflement, risque d'effondrement. Mais, **quels sont les chantiers les plus importants pour les 25 prochaines années ?**

II - Les défis à relever

Si la démocratie béninoise était un homme, 28 ans de sa vie correspondraient au début de la maturité ; c'est un tournant décisif. Certes, le Bénin a connu une stabilité démocratique dont les citoyens peuvent être fiers. Mais, le miracle social et économique ne s'est pas produit à l'instar des pays comme le Cap-Vert, le Botswana et le Ghana. Bientôt trois décennies de gouvernance démocratique sans résultats économiques

probants et prometteurs à défaut d'être satisfaisants. C'est là tout l'intérêt à éluder les défis à relever.

Le Bénin est à la croisée des chemins et l'on se demande quelle voie il lui faire emprunter ? Dans un monde globalisé et de plus en plus complexe, le temps perdu en raison des mauvais choix ou des tergiversations ne se rattrape pas. Mais, qui mieux que les gouvernants peut répondre efficacement à cette question ?

Ces dernières années, le système de gouvernance au Bénin a clairement révélé que si la démocratie politique est en marche, on ne saurait affirmer autant de la démocratie économique. Or, l'option du libéralisme économique au lendemain de la conférence nationale devrait libérer les énergies et permettre au pays d'amorcer son développement économique. Comparaison peut être parfois raison. En effet, si on s'attarde sur l'exemple du Ghana, on observe que le taux de pauvreté est passé de 52% à 21% entre 1992 et 2014. Cette réduction est un record en Afrique subsaharienne et dans l'espace Cedeao. Par contre, en 2015, le taux de pauvreté est de 40,1% au Bénin, avec un taux de 59,9% d'extrême pauvreté. **Si le Ghana démocratique a pu réaliser un tel exploit, le Bénin démocratique l'aurait pu également. En cause, les gouvernants notamment ceux qui ont eu la chance et l'honneur de jouer les premiers rôles.**

Car, pour une gouvernance de qualité, il faut des gouvernants de qualité. Or, de 1990 à ce jour, la succession à la tête de l'État où l'avènement d'un nouveau régime au Bénin, est toujours resté comme, selon une formule de l'éminent juriste internationaliste Prosper Weil « une marche dans le désert où l'horizon s'éloigne chaque fois que l'on espère l'avoir atteint ». Les hommes se succèdent et s'inter-changent. Au même moment, les problèmes d'inégalités sociales demeurent

récurrents. L'écart entre les pauvres et les riches se creuse davantage, le chômage est incontrôlable, le système de santé publique est archaïque, le système éducatif défaillant, l'accès à l'eau potable problématique, etc. Ces situations décrites, sans politiques publiques pertinentes et crédibles, constituent des poches de vulnérabilités et menacent la démocratie. Pour arriver à bout de ces difficultés, l'amélioration des conditions de vie des Béninois doit être prioritaire de façon visible et sans aucune ambiguïté, au cœur de l'action publique. C'est là un des défis majeurs à relever.

Aussi, faut-il ajouter à ce tableau le rétrécissement de l'espace de libertés des travailleurs. Les libertés syndicales et le droit de grève ont été durement éprouvés ces dix dernières années. D'une garantie constitutionnelle, nous sommes presque basculés vers une insécurité juridique. A force de stigmatiser le droit de grève des travailleurs, notamment dans le service public, on a fini par installer une confusion dans l'opinion. Or, le droit de grève est distinct de la grève elle-même. En effet, ce qui pose problème au Bénin, ce n'est point le droit de grève mais la grève d'une catégorie de travailleurs notamment ceux de la fonction publique. A tort ou à raison, Certains pensent que les travailleurs béninois de la fonction publique abusent de leur droit de grève. Posé ainsi, ce débat très important semble être biaisé. Pourquoi à conditions égales d'exercice du droit de grève de tous les travailleurs, ceux du public vont plus en grève que ceux du privé ?

C'est dire que, derrière chaque grève dans le service public, se cache très souvent des engagements non respectés par les gouvernants, des violations graves des textes qui régissent la fonction publique, la remise en cause des acquis sociaux des travailleurs, etc. Cette situation est un handicap pour l'essor de notre pays. Dans tous les cas, pour une administration

publique capable d'induire et de porter le développement socioéconomique tant attendu, disposer d'agents publics intellectuellement équilibrés, techniquement compétents, moralement intègres et socialement épanouis serait un atout. C'est là également un des grands défis à relever par les gouvernants béninois. La qualité de la gouvernance des années à venir en dépendra.

On ne saurait identifier des défis sans évoquer l'éternelle question de la lutte contre la corruption. Le Bénin avait pris une option plus ou moins dissuasive en adoptant l'imprescriptibilité des crimes économiques. Toutefois, de nouvelles formes d'atteintes aux biens et deniers publics ont vu le jour : les conflits d'intérêts et les délits d'initiés. Au-delà de l'activisme des citoyens et de la mobilisation des organisations de la société civile, l'Etat doit agir contre les rapports incestueux qu'entretiennent les milieux politiques et les milieux d'affaires dans notre pays. C'est un enjeu de taille pour la survie de la démocratie.

Enfin, la problématique de la communication numérique et de l'accès à internet est une des préoccupations émergentes. C'est un enjeu de la gouvernance démocratique dans la mesure où, la maîtrise des acteurs et la logique des réseaux sociaux sont devenues une donnée déterminante pour la réussite d'une action publique globale au Bénin. D'ailleurs, les réformes politiques et électorales sont très discutées sur les réseaux sociaux. Dès lors, la définition du rôle que ce nouvel espace de liberté pourrait jouer dans la consolidation de notre démocratie est un grand défi qu'il faut relever.

Conclusion

Le renouveau démocratique a permis au Bénin de vivre 28 ans de stabilité politique, constitutionnelle et institutionnelle. Sur le plan politique, les acquis sont notables et incontestables. Par contre, sur le plan économique, la mauvaise gouvernance et la corruption ont fait que les Béninois ne perçoivent pas l'efficacité de l'action publique. En peu de mots, le développement socioéconomique qui portera l'amélioration des conditions de vie des citoyens est le grand défi des vingt-cinq prochaines années. Le « vivre ensemble » paraît plus compromis que consolidé. Les espoirs suscités par le nouveau Président de la République qui a prêté serment le 6 avril 2016 s'estomperont ils ? La démocratie se nourrit de la raison et non d'émotion. L'émotion conduit à l'élection des populistes démagogues qui, pour conserver le pouvoir, se transforment en des dictateurs. Réveillons-nous !

Djidénou Steve KPOTON

*Juriste, consultant Affaires Politiques/
Gouvernance Démocratique.*

JEUNES LEADERS DU BÉNIN 2018



FEV

2019

4 Lundi	5 Mardi
6 Mercredi	7 Jeudi
8 Vendredi	9 Samedi
	10 Dimanche

FEV

2019

11 Lundi	12 Mardi
13 Mercredi	14 Jeudi
15 Vendredi	16 Samedi
	17 Dimanche

FEV

2019

18 Lundi	19 Mardi
21 Mercredi	21 Jeudi
22 Vendredi	23 Samedi
	24 Dimanche

FEV
2019

FEV/MAR

2019

*« En dehors des ressources humaines,
la nation béninoise n'a de richesse
véritable que sa démocratie »*
Mathurin Nago

25 Lundi	26 Mardi
27 Mercredi	28 Jeudi
1 Vendredi	2 Samedi
	3 Dimanche

FEV/MAR

2019

MAR

2019

4 Lundi	5 Mardi
6 Mercredi	7 Jeudi
8 Vendredi <i>Journée Internationale de la Femme</i>	9 Samedi
	10 Dimanche

MAR

2019

11 Lundi	12 Mardi
13 Mercredi	14 Jeudi
15 Vendredi	16 Samedi
	17 Dimanche

MAR

2019

18 Lundi	19 Mardi
20 Mercredi	21 Jeudi
22 Vendredi	23 Samedi
	24 Dimanche

MAR

2019

25 Lundi	26 Mardi
27 Mercredi	28 Jeudi
29 Vendredi	30 Samedi
	31 Dimanche

AVR

2019

*« La liberté et la démocratie exigent un effort permanent.
Impossible à qui les aime de s'endormir »
François Mitterrand*

1 Lundi	2 Mardi
3 Mercredi	4 Jeudi
5 Vendredi	6 Samedi
	7 Dimanche

AVR

2019

8 Lundi	9 Mardi
10 Mercredi	11 Jeudi
12 Vendredi	13 Samedi
	14 Dimanche

AVR
2019

AVR

2019

15 Lundi	16 Mardi
17 Mercredi	18 Jeudi
19 Vendredi	20 Samedi
	21 Dimanche Pâques

AVR
2019

AVR

2019

22 Lundi <i>Lundi de Pâques</i>	23 Mardi
24 Mercredi	25 Jeudi
26 Vendredi	27 Samedi
	28 Dimanche

AVR/MAI

2019

« Notre démocratie ne fonctionnera pas sans
la conviction que chacun a la possibilité
d'améliorer son niveau de vie »

Boni Yayi

29 Lundi	30 Mardi
1 Mercredi <i>Fête du Travail</i>	2 Jeudi
3 Vendredi <i>Journée Mondiale de la Liberté de Presse</i>	4 Samedi
	5 Dimanche

AVR/MAI

2019

MAI

2019

6 Lundi	7 Mardi
8 Mercredi	9 Jeudi
10 Vendredi	11 Samedi
	12 Dimanche

MAI
2019

MAI

2019

13 Lundi	14 Mardi
15 Mercredi	16 Jeudi
17 Vendredi	18 Samedi
	19 Dimanche

MAI
2019

MAI

2019

20 Lundi	21 Mardi
22 Mercredi	23 Jeudi
24 Vendredi	25 Samedi
	26 Dimanche

MAI

2019

MAI/JUN

2019

« L'enracinement démocratique de notre pays
est largement tributaire du système partisan
qui est le nôtre et des valeurs qu'ensemble
nous envisageons de promouvoir. »

Patrice Talon

27 Lundi	28 Mardi
29 Mercredi	30 Jeudi <i>Jour de l'Ascension</i>
31 Vendredi	1 Samedi <i>Journée Nationale de l'Arbre</i>
	2 Dimanche

MAI/JUN

2019

JUN

2019

3 Lundi	4 Mardi
5 Mercredi <i>Aid el-Fitr (Ramadan)</i>	6 Jeudi
7 Vendredi	8 Samedi
	9 Dimanche <i>Pentecôte</i>

JUN

2019

10 Lundi <i>Lundi de Pentecôte</i>	11 Mardi
12 Mercredi	13 Jeudi
14 Vendredi	14 Samedi
	16 Dimanche

JUN
2019

JUN
2019

17 Lundi	18 Mardi
19 Mercredi	20 Jeudi
21 Vendredi	22 Samedi
	23 Dimanche

JUN
2019

JUN
2019

*« La politique ne se résume pas au choix
d'un candidat aux élections,
c'est une manière de vivre »
Constantin Costa-Gavras*

24 Lundi	25 Mardi
26 Mercredi	27 Jeudi
28 Vendredi	29 Samedi
	30 Dimanche

JUN
2019

JUL
2019

« L'élection compétitive constitue un critère essentiel de la démocratie. Mais l'élection pour jouer ce rôle doit refléter les aspirations de la majorité de la population. »
Philippe Noudjènoumè

1 Lundi	2 Mardi
3 Mercredi	4 Jeudi
5 Vendredi	6 Samedi
	7 Dimanche

JUL
2019

JUL
2019

8 Lundi	9 Mardi
10 Mercredi	11 Jeudi
12 Vendredi	13 Samedi
	14 Dimanche

JUL

2019

15 Lundi	16 Mardi
17 Mercredi	18 Jeudi
19 Vendredi	20 Samedi
	21 Dimanche

JUL
2019

JUL

2019

22 Lundi	23 Mardi
24 Mercredi	25 Jeudi
26 Vendredi	27 Samedi
	28 Dimanche

JUL/AOÛ

2019

« La démocratie a horreur de ceux qui
détruisent l'idée de rassemblement
des forces politiques. »
Bruno Amoussou

29 Lundi	30 Mardi
31 Mercredi	1 Jeudi <i>Indépendance du Bénin</i>
2 Vendredi	3 Samedi
	4 Dimanche

JUL/AOÛ
2019

AOÛ

2019

5 Lundi	6 Mardi
7 Mercredi	8 Jeudi
9 Vendredi	10 Samedi
	11 Dimanche Aïd el-Kébir (Tabaski)

AOÛ

2019

AOÛ

2019

12 Lundi	13 Mardi
14 Mercredi	15 Jeudi <i>Jour de L'Assomption</i>
16 Vendredi	17 Samedi
	18 Dimanche

AOÛ

2019

19 Lundi	20 Mardi
21 Mercredi	22 Jeudi
23 Vendredi	24 Samedi
	25 Dimanche

AOU
2019

AOÛ/SEP
2019

*« Si le Bénin est le pionnier de la démocratie
en Afrique, il le sera sur toute la ligne. Je ne vais
pas gâter ce que j'ai contribué à mettre sur pied. »*
Mathieu Kérékou

26 Lundi	27 Mardi
28 Mercredi	29 Jeudi
30 Vendredi	31 Samedi
	1 Dimanche

AOÛ/SEP

2019

SEP
2019

2 Lundi	3 Mardi
4 Mercredi	5 Jeudi
6 Vendredi	7 Samedi
	8 Dimanche

SEP
2019

SEP

2019

9 Lundi	10 Mardi
11 Mercredi	12 Jeudi
13 Vendredi	14 Samedi
	15 Dimanche <i>Journée Internationale de la Démocratie</i>

SEP
2019

SEP

2019

16 Lundi	17 Mardi
18 Mercredi	19 Jeudi
20 Vendredi	21 Samedi
	22 Dimanche

SEP
2019

SEP

2019

23 Lundi	24 Mardi
25 Mercredi	26 Jeudi
27 Vendredi	28 Samedi
	29 Dimanche

SEP
2019

RÉFLEXIONS SUR LA GOUVERNANCE AU BÉNIN DEPUIS 1990

Il y a en tout temps eu au Bénin et ailleurs des formes de gouvernance. Si le vocable gouvernance a connu depuis la fin du communisme une nouvelle fortune et se définit comme un mode de gestion des affaires publiques et privées, voire des hommes exigeant une obligation de résultats, il faut reconnaître qu'à l'origine le mot ne désignait simplement qu'une manière de gérer les hommes. Il y a eu au Bénin de la gouvernance même implicite car l'on est redevable de ce que l'on fait soit à la société dans laquelle on vit soit aux règles et pratiques en vigueur dans celle-ci. Par contre, la gouvernabilité est cette forme de gestion qui se limite seulement au respect des normes juridiques. Il ne faut donc pas confondre gouvernance et gouvernabilité. En ce sens la notion de gouvernance est beaucoup plus apte à rendre compte de l'intelligibilité de ce qui se passe dans les sociétés contemporaines, les sociétés africaines et donc d'une certaine manière de la société béninoise. Réfléchir sur la gouvernance au Bénin depuis 1990 ne manque pas de pertinence dans la mesure où c'est à partir de cette année-là que le pays a pris un nouvel élan politique en rompant avec le marxisme-léninisme. Il faut souligner que même pendant la période dite révolutionnaire au Bénin, de 1972 à 1990, les tenants de cette politique ont pris des engagements devant le peuple et l'histoire qu'ils prenaient à témoin s'ils venaient à faillir à leur mission de rendre le pays indépendant. C'est la raison pour laquelle ils ont accepté le principe de l'organisation d'une conférence nationale des forces vives devant réorienter la politique nationale à la fin des années 80. C'est celle-ci qui a posé les jalons du renouveau démocratique au Bénin depuis 1990.

La forme de gouvernance qui en est résultée est particulière parce qu'elle s'inscrit dans un vaste processus de démocratisation quasi planétaire, celui de la troisième vague de démocratisation comme le dirait Samuel Huntington. C'est la forme de gouvernance associée à celle-ci qui s'accompagne d'un renouvellement du concept qui englobe non seulement l'obligation de résultats, la reddition des comptes et le contrôle citoyen qu'il convient de scruter ici pour voir si la démocratie mérite d'être expérimentée au Bénin après presque trois décennies de pratique continue.

Pour un mot sur la gouvernance au Bénin depuis 1990, affirmons qu'elle s'est appuyée sur une révolution constitutionnelle qui a fait basculer le pays du système marxiste-léniniste à un régime de démocratie pluraliste dont le destin a été scellé à la conférence nationale de février 1990 et plus tard dans la constitution de 11 décembre 1990. Mais aussi bien cette conférence inoubliable que la loi fondamentale qui s'en est suivie ont manqué de faire une analyse approfondie de certains maux dont souffre encore le Bénin. Au nombre de ces problèmes, il importe de mentionner les faiblesses de l'administration, les carences de l'économie basée sur la rente, la corruption, l'incapacité à ériger le travail en valeur nationale, le non-renouvellement des élites politiques, le régionalisme plat, la pauvreté comme un mal à enrayer et l'impossibilité d'instituer le savoir comme source fondamentale du développement.

Pour analyser la gouvernance au Bénin depuis 1990, il convient de s'interroger sur la loi fondamentale, la constitution béninoise de 1990 qui comporte des faiblesses manifestes, des contradictions, des omissions et la non-inscription de certains problèmes de société dont la résolution pourrait enclencher le développement. Mieux, cette constitution qu'on ne parvient

pas à réviser même si elle comporte les conditions de sa révision focalise toutes les attentions à la fin ou au début des mandats présidentiels les grands acteurs politiques. Ceux-ci à travers « la tyrannie des petites décisions » comme le dirait Thomas Schelling veulent profondément modifier les règles du jeu démocratique afin de se pérenniser au pouvoir ou de le confisquer. Les pères de cette Constitution ont souvent quant à eux une relation affective, psychologique très forte avec elle qui les empêche parfois d'envisager sa révision en même temps que des acteurs politiques tentent sans succès de la réviser de façon instrumentale. Or, une société est autant régulée par les normes juridiques que par les acteurs sociaux et politiques. Autrement dit, c'est la qualité des normes juridiques et la valeur des acteurs politiques qui sont à la base d'une régulation efficace d'une société.

Pour bien saisir la nature de la gouvernance en cours au Bénin depuis 1990, il faut d'un point de vue méthodologique croiser la dimension chronologique, historique et la dimension sociologique des phénomènes et des processus politiques, c'est-à-dire appréhender cette gouvernance dans le temps tout en interrogeant les acteurs politiques, les conditions dans lesquelles ils agissent, interagissent et les conditions dans lesquelles les transformations interviennent au Bénin. Ainsi, si nous analysons la gouvernance politique au Bénin depuis 1990, nous constatons qu'en 1991 Monsieur Nicéphore Soglo après avoir dirigé le Gouvernement de transition de 1990 à 1991, s'est fait élire Président de la République et a gouverné le pays de 1991 à 1996. De 1996 à 2006 le président Mathieu Kérékou en faisant son retour sur la scène politique nationale et internationale a présidé aux destinées du pays en s'appropriant les principes de la démocratie représentative sans pour autant parvenir à résoudre les problèmes de gouvernance précédemment énumérés. De 2006 à 2016 c'est

le Président Boni Yayi qui à travers sa politique ambitieuse de changement a mis en œuvre de nombreuses politiques publiques dans un temps relativement court et sans planification tout en entretenant d'étroites relations avec les milieux d'affaires aux intérêts contradictoires d'avec ceux de l'Etat. Sa gouvernance comme celle de son prédécesseur n'a pas permis de guérir le Bénin des maux dont il souffre depuis l'avènement du renouveau démocratique au Bénin. A la fin de ces deux mandats constitutionnels, c'est un homme d'affaires du nom de Patrice Talon qui accède au pouvoir en s'appuyant sur une politique dite de la rupture en 2016. Des réformes politiques profondes jamais opérées depuis les années 70 sont mises en œuvre dans plusieurs secteurs, surtout l'administration publique comme l'agriculture, la police, l'éducation, les finances. Les politiques sont concentrées sur un temps et une période courts. Cette massification de politiques ajoutée à la crise économique mondiale rend la crise dure pour les populations dans un contexte de morosité économique. On peut dire que des alternances sont donc intervenues au sommet de l'Etat mais on constate que ce sont les mêmes hommes qui animent la vie politique comme le Président Nicéphore Soglo, Bruno Amoussou, Adrien Houngbédji, Albert Tévoédjrè, Sacca Lafia, Boni Yayi pour ne citer que ceux-là. La pauvreté persiste et est endémique, la corruption résiste au temps et prend d'ampleur à tous les niveaux se présentant sous des formes plus raffinées en dépit de la volonté du Président de sévir ; le mal fonctionnement de l'administration continue pendant que des tentatives de révisions de la constitution se multiplient sans fin comme si c'était celle-ci qui était à l'origine de tous les maux qui minent la société béninoise. .

Les élections s'organisent régulièrement mais s'inscrivent dans une forme négative de routinisation et de ritualisation

qui ne permet pas une appropriation positive des valeurs démocratiques pouvant consolider et enraciner le processus de démocratisation. Les élites politiques ne parviennent pas à se renouveler parce que les partis politiques sont incapables de jouer leurs rôles, sont fortement personnalisés, régionalisés et n'inscrivent pas leurs actions dans un projet national, l'administration reste corrompue, traversée par des logiques ethniques, la pauvreté reste endémique parce que les politiques économiques ne sont pas en phase avec les réalités du pays. Parallèlement, de nouvelles lois sont votées et promulguées et ont des effets mécaniques sur la vie des populations et des acteurs politiques. Dans ce cadre, il serait intéressant de s'interroger sur les conséquences de ces lois sur la gouvernance au Bénin et spécialement celles concernant la réforme du système partisan et du nouveau électoral sur les scrutins à venir.

Dr Messanh Emmanuel AHLINVI

*Professeur Agrégé de Science politique,
Vice- doyen de la Faculté de droit et de science
politique de l'Université de Parakou,
Directeur du CERG-D-PPA*

SOIRÉES POLITIQUES DE LA FES - BENIN



SEP/OCT

2019

« Unité, justice et liberté - cette triade du chant
du poète exprimait le désir de tous les Allemands en ces
temps de fragmentation intérieure et de répression ... »

Friedrich Ebert, Discours à l'ouverture de l'Assemblée
nationale le 6 février 1919 en Allemagne

30 Lundi	1 Mardi
2 Mercredi	3 Jeudi · Journée de la Réunification de l'Allemagne
4 Vendredi	5 Samedi
	6 Dimanche

OCT

2019

7 Lundi	8 Mardi
9 Mercredi	10 Jeudi
11 Vendredi	12 Samedi
	13 Dimanche

OCT

2019

14 Lundi	15 Mardi
16 Mercredi	17 Jeudi
18 Vendredi	19 Samedi
	20 Dimanche

OCT

2019

21 Lundi	22 Mardi
23 Mercredi	24 Jeudi
25 Vendredi	26 Samedi
	27 Dimanche

OCT
2019

OCT/NOV

2019

*«elle devrait aussi accompagner
notre dur chemin vers un avenir meilleur »
Friedrich Ebert, Discours à l'ouverture de l'Assemblée
nationale le 6 février 1919 en Allemagne*

28 Lundi	29 Mardi
30 Mercredi	31 Jeudi
1 Vendredi <i>Jour de la Toussaint</i>	2 Samedi
	3 Dimanche

NOV

2019

4 Lundi	5 Mardi
6 Mercredi	7 Jeudi
8 Vendredi	9 Samedi <i>Mawlid (Maouloud)</i>
	10 Dimanche

NOV
2019

NOV

2019

11 Lundi	12 Mardi
13 Mercredi	14 Jeudi
15 Vendredi	16 Samedi
	17 Dimanche

NOV

2019

18 Lundi	19 Mardi
20 Mercredi	21 Jeudi
22 Vendredi	23 Samedi
	24 Dimanche

NOV
2019

NOV/DEC

2019

« Les vieux rois et princes de la grâce de Dieu
sont partis pour toujours. » Friedrich Ebert,
Discours à l'ouverture de l'Assemblée
nationale le 6 février 1919 en Allemagne

25 Lundi	26 Mardi
27 Mercredi	28 Jeudi
29 Vendredi	30 Samedi
	1 Dimanche

NOV/DEC

2019

DEC

2019

2 Lundi	3 Mardi
4 Mercredi	5 Jeudi
6 Vendredi	7 Samedi
	8 Dimanche

DEC
2019

DEC 2019

9 Lundi	10 Mardi • Journée des droits de l'homme
11 Mercredi	12 Jeudi
13 Vendredi	14 Samedi
	15 Dimanche

DEC
2019

DEC

2019

16 Lundi	17 Mardi
18 Mercredi	19 Jeudi
20 Vendredi	21 Samedi
	22 Dimanche

DEC

2019

23 Lundi	24 Mardi
25 Mercredi	26 Jeudi
27 Vendredi	28 Samedi
	29 Dimanche

Noël

DEC
2019

DEC/JAN

2019/20

30 Lundi	31 Mardi
1 Mercredi <i>Nouvel An</i>	2 Jeudi
3 Vendredi	4 Samedi
	5 Dimanche

DEC
2019/20

